

COMMUNE DE STE GEMMES LE ROBERT

Nombre de membres dont le conseil municipal est composé : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : 10

PROCÈS - VERBAL

De la réunion du Conseil Municipal

Du 30 mars 2023

Le 30 mars 2023, à 20 heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis à la Mairie de Sainte Gemmes le Robert, sous la présidence de Monsieur Bernard MOULLÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. Bernard MOULLÉ, Régis BLANCHARD, Thierry HEURTAULT, Mme Séverine DURET, MM. Yoann RENARD, Mme Christelle SEVIN, Mr Dominique BATIER, Mmes Laurence COUTARD, Valérie BODIN et Mr Daniel ANGOT.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Stéphanie BLANCHE MM. Mickaël ORY, Jean-Michel BOURNY, Jean CHAPRON et Mme Cécile MONTIÈGE.

ONT DONNÉ POUVOIR : /

Le Conseil Municipal a désigné, Mr Dominique BATIER, secrétaire de séance.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Après avoir suivi la lecture du budget présentant les diverses propositions, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité des voix :

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Pour l'investissement, équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 721 736.74 €.

Pour le fonctionnement, équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 992 794.48 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 POUR LOTISSEMENT DE LA HERVEILLÈRE

Après avoir suivi la lecture du budget présentant les diverses propositions, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité des voix :

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Pour l'investissement, équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 90 278.19 €.

Pour le fonctionnement, équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 91 476.09 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 POUR LOTISSEMENT DU FOURNEAU

Après avoir suivi la lecture du budget présentant les diverses propositions, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité des voix :

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Pour l'investissement, équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 193 110.66 €.

Pour le fonctionnement, équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 267 457.56 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 POUR LOTISSEMENT 9 RUE DES DOLMENS

Après avoir suivi la lecture du budget présentant les diverses propositions, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité des voix :

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Pour l'investissement, équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 166 529.80 €.

Pour le fonctionnement, équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 166 530.80 €.

La séance s'est terminée à 23h10

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :
le jeudi 4 mai 2023 à 20h00